

# LION ÉLECTRIQUE ANNONCE LA CERTIFICATION FINALE DE LA BATTERIE LION HD

6/13/2024

MONTRÉAL, le 13 juin 2024 /CNW/ - La Compagnie Électrique Lion (NYSE: LEV) (TSX: LEV) (« Lion » ou la « Société »), chef de file dans la fabrication de véhicules urbains de poids moyen et lourd 100 % électriques, a annoncé aujourd'hui la certification finale de la Batterie Lion HD, un bloc-batterie lithium-ion spécialement conçu pour les camions de poids lourds de la Société.

Lion, en collaboration avec des partenaires de test tiers, a mené des tests rigoureux pour répondre aux exigences de la certification. La Batterie Lion HD est maintenant certifiée conforme aux critères et aux règles de sécurité les plus rigoureux de l'industrie automobile.

Ces blocs-batteries de 105 kWh développés par Lion seront d'abord intégrés au Lion8 Tracteur, un camion commercial de classe 8 entièrement électrique. Le Lion8 Tracteur a d'ailleurs été dévoilé officiellement, le 21 mai dernier, lors de l'Advanced Clean Transportation (ACT) Expo à Las Vegas.

Rappelons que Lion a annoncé, en décembre dernier, la certification finale du bloc-batterie Lion MD spécialement conçu pour les camions de poids moyen et les autobus scolaires de la Société.

« Chez Lion, notre volonté de pousser l'innovation toujours plus loin a atteint de nouveaux sommets grâce au développement de nos batteries de pointe, telles que la Batterie Lion HD pour les camions lourds. Cette avancée témoigne de notre engagement envers l'excellence, la fiabilité et la sécurité, renforçant ainsi notre position de leader dans l'électrification des transports en Amérique du Nord, d'autant plus que la batterie est une composante clé du véhicule électrique », a déclaré Marc Bédard, chef de la direction et fondateur de Lion. « Les principaux jalons de développement associés aux batteries étant derrière nous, nous allons être en mesure de nous concentrer sur l'optimisation de l'intégration des blocs-batteries MD et HD sur nos véhicules, ce qui devrait résulter en une

amélioration de notre productivité », a-t-il ajouté.

Les Batteries Lion MD et HD sont actuellement fabriquées dans la nouvelle usine ultramoderne de batteries de Lion. Aujourd'hui, avec une capacité de production annuelle de 1,7 gigawattheure, l'usine est capable d'alimenter 5 000 véhicules Lion par année.

## À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

**Lion Électrique** est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. La Société crée, conçoit et produit des camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus 100 % électriques pour le transport scolaire. Lion, leader dans l'électrification des transports en Amérique du Nord, conçoit, fabrique et assemble tous les composants clés de ses véhicules : les châssis, les blocs-batteries, les cabines de camion et les carrosseries d'autobus.

Lion, constamment en quête de nouvelles technologies fiables, s'assure de fabriquer des véhicules aux caractéristiques uniques et spécialement adaptées aux besoins quotidiens des utilisateurs. Lion est convaincu que la transition vers des véhicules 100 % électriques améliorera grandement notre société, notre environnement et notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées au NYSE et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et au sens de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis (collectivement, les « déclarations prospectives »), notamment des déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion et autres déclarations qui ne sont pas des déclarations de nature historique. Les déclarations prospectives se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « devoir », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires et toute autre déclaration qui prédit ou indique des événements ou des tendances futurs ou qui ne sont pas des déclarations de nature historique, bien que toutes les déclarations prospectives peuvent ne pas nécessairement contenir ces termes. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont fondées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes parce qu'elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non ultérieurement.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les estimations, les hypothèses, les risques et les incertitudes sous-jacents à certaines des déclarations prospectives formulées dans le présent communiqué de presse, veuillez consulter la section 23.0 intitulée « Facteurs de risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2023 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission, y compris les rapports de gestion provisoire de la Société. Beaucoup de ces risques vont au-delà de la capacité de la direction de Lion à les contrôler ou à les prédire. Toutes les déclarations prospectives attribuables à Lion ou aux personnes agissant en son nom sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les mises en garde contenues et les facteurs de risque identifiés dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2023 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées. Sauf dans les cas où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lion n'assume aucune obligation et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

SOURCE La Compagnie Électrique Lion